UCL Université catholique de Louvain

LBIRF2200

2015-2016

Mémoire de fin d'études

27.0 crédits

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le mémoire est un travail personnel de fin d'étude réalisé par chaque étudiant en cycle de master. Il s'agit d'une initiation à la recherche scientifique qui permet à un futur ingénieur d'approfondir un sujet de son choix. En tant que futur ingénieur, l'étudiant doit identifier et approcher une question à résoudre en suivant la démarche générale suivante : (1) Faire état des connaissances actuelles sur le sujet ; (2) Concevoir un plan de travail ; (3) Observer (mesures de terrain, de laboratoire) ; (4) Analyser et interpréter les observations ; (5) Tirer des conclusions ; (6) Présenter l'ensemble sous forme d'un document scientifique; (7) Défendre oralement son travail.
Acquis d'apprentissage	Au terme du mémoire, l'étudiant sera capable : · d'analyser des articles scientifiques en rapport avec son sujet de mémoire, d'en maîtriser le contenu, d'en exposer le contenu de façon synthétique et d'en faire une critique ; · de concevoir une approche scientifique cohérente pour répondre à une question d'ordre scientifique, en se basant sur un état actualisé des connaissances; · de mettre au point un protocole expérimental (au sens large du terme), de le réaliser, d'en analyser et interpréter les résultats à la lumière de la littérature et compte tenu des limitations du protocole ; · de communiquer et de défendre dans un langage scientifiquement rigoureux les résultats de ses travaux, sous forme d'un travail écrit et au cours d'une présentation orale publique devant un jury. Contribution de l'activité au référentiel AA (AA du programme) : M.1.3, M1.4., M.1.5., M.2.3., M.2.4, M.3.1. - M.3.9., M.6.1 - M.6.8. *La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».*
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Le mémoire doit être présenté lors d'une des sessions d'examens au sein du cycle de master bioingénieur. Les étudiants qui sont inscrits au mémoire mais ne sont pas à même de le présenter en session de septembre sont ajournés à l'année académique suivante. Le travail de l'année fait l'objet d'une évaluation par le promoteur et les éventuels copromoteurs du mémoire. Un jury est également chargé d'apprécier le mémoire, tant pour sa forme écrite que pour sa présentation orale. La capacité de l'étudiant à répondre à des questions est également évaluée. Le jury décide de la note finale du mémoire, sur base d'une note moyenne pondérée faisant intervenir le travail personnel durant l'année (30 %), le document écrit (50 %) et la défense orale (20 %). La note relative à la présentation orale est utilisée pour le cours 'Séminaire d'accompagnement au mémoire'.
Contenu :	Les sujets de mémoire sont proposés par les promoteurs. L'étudiant peut toutefois faire également des propositions personnelles et rechercher un promoteur susceptible d'en accepter la guidance. Sous réserve de l'accord de la Faculté, une partie du mémoire de fin d'études peut être réalisée en dehors de l'Université, en Belgique ou à l'étranger. Cette possibilité est notamment d'application pour les mémoires Erasmus et les stages-mémoire. La guidance scientifique du mémoire est assurée par un promoteur ou par deux co-promoteurs. Le promoteur ou les copromoteurs veillent à la bonne réalisation des travaux requis par le mémoire et à ce que celui-ci soit effectué avec ordre et méthode. Ces éléments seront pris en compte dans la rubrique "Appréciation du travail personnel de l'étudiant" pour l'attribution de la note du mémoire. Il est souhaitable que les étudiants fassent le choix de leur promoteur de mémoire au plus tard au cours du second quadrimestre de la première année de master. Tout au long de l'accomplissement du mémoire, l'étudiant doit se conformer au règlement du mémoire de fin d'étude de la Faculté, tel que disponible sur la page http://www.uclouvain.be/312854.html). Ce document précise aussi les modalités particulières applicables aux étudiants qui suivent la formation CPME.
Faculté ou entité en charge:	AGRO

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)

Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] bioingénieur : gestion des forêts et des espaces naturels	BIRF2M	27	-	